

# INFOS SYNDICALES

## UNIGE N°2 FÉVRIER 2025

### ET HOP !

Quelques infos syndicales sous forme d'un petit journal spécialement conçu pour le personnel de l'UNIGE.

**BONNE LECTURE (ET PENSEZ À VOUS SYNDIQUER !)** 😊



photo: CUAE

### DANS CE NUMÉRO :

- Internaliser les cafétérias à l'UNIGE, c'est possible !
- Budget des hautes écoles : nouvelles coupes
- Taxes d'études : refusons la hausse
- Lois corsets : attaques massives sur les services publics

# **INTERNALISER LES CAFÉTÉRIAS DE L'UNIGE, C'EST POSSIBLE !**

**Les membres des syndicats SIT, SSP et CUAE, actif·ve·x·s sur le dossier de l'internalisation des cafétérias universitaires, vous partage un point de situation de l'avancement de ce dossier et sur la nécessité de le concrétiser !**

Suite aux discussions s'étant tenues aux précédentes sessions de l'Assemblée de l'UNIGE (en octobre et novembre 2024) concernant le projet d'internalisation des cafétérias, il ressort que :

- l'étude confirme les avantages de l'internalisation au niveau des conditions de travail et du respect des salarié·e·x·s. L'étude révèle les conditions salariales scandaleuses auxquelles est soumis le personnel de SV Group comme leurs collègues du secteur de la restauration.
- l'étude confirme également les avantages de l'internalisation aux niveaux environnemental et social, notamment au travers de la mise en place pérenne des repas à 5CHF. Les avantages se retrouvent également sur le plan de la traçabilité et sur le potentiel de durabilité renforcé sur les achats de marchandises.
- les résultats de cette étude vont donc dans le sens de la position de l'AU prise le 15 décembre 2021 qui s'était prononcée en faveur de l'internalisation pour les mêmes raisons : « l'Assemblée de l'Université se positionne en faveur de l'internalisation des cafétérias universitaires à moyen-terme ».

Aujourd'hui, il y a un risque que le Rectorat repousse ce projet, voire qu'il soit in fine oublié ou remis aux calendes grecques, en argumentant que ce projet coûterait trop cher et qu'il ne servirait à rien d'engager une quelconque négociation budgétaire avant 2028. Il y a lieu de s'inquiéter que d'ici là, le projet sera oublié et enterré, malgré la position prise par l'AU en décembre 2021.

Le Rectorat avance sans surprise l'argument du coût que représente l'internalisation (chiffrée à 5-6 millions de charges d'exploitation et 3-4 millions d'investissements ponctuels) comme frein à ce projet. A cela, nous répondons :

- Oui, la durabilité a un coût !
- Oui, octroyer des conditions de travail dignes à des collègues actuellement sous-payé·e·x·s et leur offrir les conditions de travail et salariales existantes à l'Etat, cela a un coût. C'est précisément le coût pour sortir des personnes de situation de précarité induite par leur contrat de travail.
- Nous rappelons qu'internaliser le personnel des cafétérias - au même titre que les nettoyeur·euse·x·s - fait partie des demandes du cahier de revendications de la Grève féministe de 2019 !
- Le coût social et environnemental du maintien de l'externalisation, lui, n'a pas été pris en compte dans l'étude mais il existe et il est important !

Nous avons entendu dire que de nourrir les étudiant·e·x·s et le personnel, ce ne serait « pas le cœur de métier de l'Université » ? »

Nous pensons qu'il est important de soutenir que les personnes qui cuisinent et servent des repas quotidiennement à la communauté universitaire font partie de cette dite communauté. La communauté universitaire est composée de nombreux corps de métiers très diversifiées (assistant·e·x·s sociaux·ales·x·s, informaticien·ne·x·s, bibliothécaire·x·s et d'autres nombreux métiers ayant des fonctions de support). Tous ces métiers ont leur place au sein de la communauté universitaire et tous sont essentiels. Il est temps que le personnel des cafétérias en fasse pleinement partie! La solidarité des collègues en général et de leurs représentant·e·x·s siégeant à l'AU - instance participative, à laquelle, rappelons-le, les collègue·x·s externalisé·e·x·s n'ont pas accès - est juste et nécessaire.

Nous avons pris acte que le « vivre ensemble » est l'un des principaux axes structurants de l'action du Rectorat pour les quatre années à venir. Or, nous considérons qu'internaliser le personnel des cafétérias est un acte concret allant dans ce sens. Un tel projet pourrait également permettre de sortir, pour une fois, de la politique des "mesurettes" qui maintiennent les institutions publiques dans une forme d'immobilisme face à l'urgence sociale et climatique.

Les membres du personnel et du corps étudiant que nous représentons attendent que l'Université de Genève s'engage pour défendre ce projet, et non qu'elle se désinvestisse! C'est aujourd'hui qu'il faut commencer la discussion puis la négociation pour obtenir demain le budget qu'impliquera l'internalisation des cafétérias.

## **BUDGETS DES HAUTES ÉCOLES : NOUVELLES COUPES**

**Le Conseil fédéral s'est appuyé sur le rapport Gaillard pour présenter un programme d'allégement des finances fédérales de 4 à 5 milliards de francs dans les années à venir pour compenser un prétendu déficit structurel de la Confédération. Ce programme touche, entre autres, le domaine de la formation. Parmi la soixantaine de mesures proposées qui sont totalement inacceptables, se trouvent une coupe de 50 millions de francs dans le budget des EPF, la réduction de 10% de la contribution fédérale au FNS et la suppression pure et simple, dès 2026, des « contributions liées à des projets » (à l'exception de celle qui concerne les soins infirmiers, car elle découle d'une initiative acceptée par le peuple et les cantons).**

La contribution liée à des projets de 20 millions de francs, qui avait été allouée en faveur de « l'encouragement de la relève scientifique », est ainsi déjà en danger, quelques mois à peine après avoir été obtenue de haute lutte par la dynamique de mobilisation amorcée par la pétition Academia, par la campagne «Stable Jobs – Better Science» du SSP au niveau suisse et, au niveau genevois, par la mobilisation du corps intermédiaire aux côtés du SIT, du SSP et des associations du corps intermédiaire comme ACCORDER. Pour compenser ces économies, le rapport Gaillard propose d'augmenter massivement les taxes d'études en vigueur dans les hautes écoles. Les taxes doubleraient pour les étudiant·es suisses, et quadrupleraient pour les étudiant·es étranger·ères.

Quand on connaît les difficultés que rencontreront les personnes aux études du fait des augmentations déjà annoncées cette année par plusieurs hautes écoles (EPF, HES-SO), de nouvelles hausses compliqueraient encore l'accès aux hautes écoles pour une partie de la population, alors qu'il s'agit d'un droit fondamental qui doit rester accessible à toutes et tous, indépendamment des ressources financières. À l'heure actuelle, swissuniversities, qui est chargé de la coordination des contributions liées à des projets, a annoncé que seule l'année 2025 sera financée à hauteur d'un quart des budgets prévus pour la période 2025-2028, les fonds sont toutefois utilisables également en 2026. La suite demeure incertaine. Il sera donc impératif, que les organisations actives dans les universités se mobilisent pour exhorter le Conseil fédéral et le Parlement à refuser les mesures iniques proposées dans ce rapport.

## **TAXES D'ÉTUDES : REFUSONS LA HAUSSE**

**Le 16 décembre dernier, les étudiant·e·x·s de la HETS, soutenu·e·x·s par leur association (ADES), la CUAE et les syndicats SSP et SIT, se sont mis·e·x·s en grève contre une hausse des taxes d'études. Ces augmentations, déjà décidées dans certaines institutions comme les EPF et la HES-SO, suscitent de vives préoccupations parmi les étudiant·e·x·s et les associations qui les représentent, notamment l'UNES (Union des étudiant·e·x·s de Suisse).** Dans les EPF, les taxes pour les étudiant·e·x·s étranger·ère·x·s tripleront dès l'automne 2025, passant de 780 à 2340 frs par semestre. La HES-SO, quant à elle, prévoit une augmentation des taxes semestrielles de 500 à 700 frs (pour les étudiant·e·x·s résidant en Suisse) et de 500 à 1050 frs pour les étudiant·e·x·s étranger·ère·x·s dès la rentrée académique 2025-2026. Ces hausses s'inscrivent dans un contexte de restrictions budgétaires proposées par le rapport Gaillard, qui préconise un accroissement du financement propre des universités. Pour les étudiant·e·x·s, ces augmentations ne sont pas qu'une question de chiffres. Elles soulèvent la crainte d'un renforcement des inégalités sociales et financières dans l'accès à l'enseignement supérieur, dans un système déjà considéré comme l'un des plus élitistes au monde. Le SSP et le SIT mettent en lumière les difficultés accrues pour des profils déjà fragilisés : étudiant·e·x·s précaires, parents-étudiant·e·x·s, jeunes professionnel·le·x·s ou encore étudiant·e·x·s étranger·ère·x·s. Face à ces annonces, plusieurs campagnes de sensibilisation et de mobilisation s'organisent. L'UNES prévoit une campagne nationale, soutenue par des associations comme la FAE et d'autres syndicats étudiants, pour défendre un accès équitable à l'éducation. Une pétition contre la hausse des taxes à la HES-SO est également en circulation, avec un dépôt prévu début 2025. De leur côté, les autorités consultent les parties prenantes en ce début d'année avant de finaliser les nouvelles dispositions. Il est nécessaire de s'organiser pour lutter contre ces nouvelles mesures qui contribuent à faire de la formation un luxe.

La hausse des taxes d'étude concerne également les salarié·e·s des hautes écoles car elle transforme complètement le rapport entre le service public qu'est encore la formation supérieure et ses usager·ère·s, cherchant à faire de ces dernier·ère·s des client·e·s qui achètent une prestation. Les mois à venir s'annoncent décisifs pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Suisse !

Une assemblée du personnel pour  
prendre position sur ces mesures  
d'économies et s'organiser aura lieu le  
**jeudi 10 avril à 12h15**  
(n° de salle suivra)

## **LOIS CORSETS : ATTAQUES MASSIVES SUR LES SERVICES PUBLICS**

La majorité de droite du parlement cantonal continue à démanteler systématiquement les services publics et les prestations à la population. Juste après avoir fait voter sa baisse d'impôt qui a eu pour conséquence de mettre le budget cantonal 2025 et les suivants dans le rouge, sa dernière trouvaille est d'exiger qu'en cas de budget déficitaire, aucun poste permanent supplémentaire, à l'exception des postes d'enseignant·e·x relatifs à la hausse des effectifs scolaires, ne puisse être créé à l'État. La croissance des charges devrait être globalement limitée à l'augmentation démographique. Les conséquences de telles mesures seraient dramatiques. De nouvelles coupes massives dans les prestations mettraient des milliers d'habitant·e·s de notre canton dans des situations extrêmement difficiles. C'est l'ensemble des services publics qui feront les frais de ces contraintes budgétaires supplémentaires.

À l'évidence, les besoins de l'État n'évoluent pas de la même façon que la démographie ! Le simple fait que la population vieillit sans forcément croître implique des besoins financiers supplémentaires. Ces lois nous empêcheraient de déployer les moyens nécessaires pour assurer la qualité des services publics, notamment dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'emploi ou de l'éducation. Ces propositions sont irresponsables. Elles mettraient en danger l'ensemble de la population genevoise. Nous voulons un État fort et solide, qui réponde aux besoins et aux évolutions de sa population. Nous nous opposons donc aux lois corsets pour empêcher le massacre de nos services publics. **Le référendum est lancé !**

Selon le nouveau plan d'action du rectorat pour lutter contre la précarité du corps intermédiaire, tous·te·x·s les doctorant·e·x·s (assistant·e·x·s et Candoc) ne devraient plus être engagé·e·x·s et travailler à moins de 75% (sauf si la demande de travailler à un taux inférieur vient des doctorant·e·x·s elles/eux-mêmes)

Si vous êtes doctorant·e·x et que votre taux d'activité officiel se situe toujours en dessous de 75%,  
contactez-nous !

a.zuber@sspge.ch  
cbarrelet@sit-syndicat.ch

Ces 5 millions ont été obtenus grâce à la mobilisation du CCER !  
S'engager paie !

## SYNDIQUEZ-VOUS

Rejoignez le **Syndicat des services publics (SSP)**



Rejoignez le **Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)**



ssp  genève

  
syndicat  
interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs